

AVIS A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE CINQ (5) RESEAUX ET DE TRENTE-UNE (31) ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE INTERVENANT DANS LES DOMAINES DU VIH/SIDA ET DE LA TUBERCULOSE DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET DE CAPACITES DANS LES HUIT (8) REGIONS ADMINISTRATIVES DE LA GUINEE

REF. N° 01/ADM/CO/FY2025

I-CONTEXTE :

Plan International Guinée met en œuvre, depuis janvier 2024, le projet dénommé "**Mise à échelle de la prévention et de la prise en charge de la tuberculose et du VIH pour atteindre les populations vulnérables en République de Guinée 2024-2026**". Ce projet est financé par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme dans le cadre du nouveau modèle de financement (GC7).

L'objectif global est de réduire les nouvelles infections à VIH, les coïnfections, les comorbidités et la mortalité associées au VIH, tout en éliminant les obstacles liés au genre et aux droits humains pour créer un environnement favorable à la riposte au VIH/SIDA, et en renforçant les systèmes de soutien à cette riposte tant au niveau du système de santé que du système communautaire.

En complément du financement GC7, le bénéficiaire principal (PR) Plan International Guinée a reçu une subvention relative à la phase II du C19RM pour renforcer les systèmes de santé communautaires.

Dans ce cadre, Plan International Guinée lance un appel à candidature pour la sélection de trente-six (36) organisations communautaires qui bénéficieront d'un programme de renforcement institutionnel et de renforcement des capacités afin d'améliorer leurs interventions en général, et en particulier dans le suivi dirigé par les communautés. Tout ceci en appui à la riposte nationale contre la tuberculose (TB) et le VIH.

II- L'objectif principal de cet appel est :

La sélection de cinq (05) réseaux et trente-une (31) organisations de la société civile (OSC) intervenant dans le domaine du VIH/SIDA et de la tuberculose dans le cadre du renforcement institutionnel et des capacités dans les huit (08) régions administratives de la Guinée.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Lancer un appel à candidature pour le recrutement cinq (05) réseaux et trente-une (31) organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la tuberculose (TB) et/ou le VIH;
- Mettre en place un comité multipartite d'évaluation administrative et institutionnelle des réseaux et organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la tuberculose (TB) et/ou le VIH ;

- Identifier les réseaux et les organisations de la société civile (OSC) actifs et expérimentés dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose (TB), et capables de participer activement au suivi des interventions liées à la subvention GC7 et au C19RM ;
- Sélectionner les réseaux et les OSC ayant une bonne capacité organisationnelle et administrative, et/ou ayant des capacités avérées en matière de suivi et d'évaluation ;
- Identifier des réseaux et OSC ayant le potentiel de travailler en partenariat avec d'autres acteurs, y compris les structures du secteur public, le secteur privé, et d'autres partenaires de développement, dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées au VIH et à la TB ;
- Sélectionner des réseaux et des OSC capables de mettre en place des stratégies pour assurer la pérennité de leurs actions après la fin de la subvention, en renforçant leurs capacités institutionnelles et financières afin de mobiliser de fonds et de gérer des ressources à long terme ;
- Élaborer le rapport de sélection basé sur l'évaluation administrative et institutionnelle des réseaux et organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la tuberculose (TB) et/ou le VIH

III- Critère d'éligibilité

Les critères suivants sont à remplir pour la présélection

- ✚ Les réseaux et organisations de la société civile intervenant dans les domaines de la tuberculose (TB) et ou du VIH intéressés par cet appel à candidature doivent :
 1. Être légalement enregistrés et reconnus en Guinée (agrément/récépissé/ou avoir introduit un dossier en cours de validation par l'autorité administrative publique compétente).
 2. Disposer d'un statut et d'un règlement intérieur ;
 3. Disposer d'un siège ou être membre d'une coalition /d'un réseau/d'une plateforme disposant d'un siège
 4. Fournir le dernier rapport de l'assemblée générale ayant installé l'équipe de direction actuelle ;
 5. Êtres actifs au moins dans l'une des huit (8) régions administratives du pays. Avoir une expérience d'au moins un (1) an dans des activités communautaires liées à la lutte contre le VIH et/ou à la tuberculose, avec une attention particulière à l'égalité de genre, et l'inclusion des populations vulnérables et marginalisées, ou avoir des membres du bureau exécutif qui ont une expérience de travail dans les domaines communautaires du VIH et de la tuberculose.

- ✚ Les réseaux d'associations de la société civile intervenant dans les domaines de la tuberculose (TB) et ou du VIH intéressés par cet appel à candidature doivent :

En plus des critères susmentionnés, remplir les critères ci-dessous :

6. Être légalement enregistré en Guinée en tant que réseau ou avoir introduit un dossier en cours de validation par l'autorité administrative publique compétente.
7. Avoir une expérience d'au moins un (01) an dans des activités communautaires liées à la lutte contre le VIH et/ou la tuberculose, avec une approche prenant en compte les besoins spécifiques des populations vulnérables et marginalisées, l'inclusion sociale et l'équité de genre, ou avoir des membres du bureau exécutif qui cumulent plus de 3 ans d'expériences dans les domaines cités.
8. Avoir une expérience préalable dans la gestion de subventions ou de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux ou nationaux dans des domaines similaires (lutte contre le VIH et la TB).

9. Avoir une présence et une expérience nationale/régionale notamment dans les zones à forte prévalence du VIH et de la TB,
10. Avoir un bureau exécutif/ un conseil d'administration et un siège

IV - Dossier à fournir

Les réseaux et organisations de la société civile intervenant dans les domaines de la lutte contre la tuberculose (TB) et/ou le VIH intéressés, doivent soumettre un dossier comprenant

1. Une lettre de candidature adressée à Plan International Guinée.
2. Un certificat d'enregistrement légal (agrément et/ou récépissé en cours de validité, ou décharge des demandes d'agrément en cours de validation).
3. Les documents validés concernant le statut et le règlement intérieur de l'association ou du réseau par le bureau exécutif.
4. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale.
5. Les rapports d'activités.
6. Un résumé succinct des activités/projets réalisés dans les domaines de la lutte contre le VIH/SIDA et/ou la Tuberculose.
7. Les CV des membres du bureau exécutif de l'association ou du réseau ;

V- Retrait du DAO :

Les Document d'appel d'offres sont à retirer directement e cliquer sur le lien suivant :

[Dossier d'Appel d'offres](#)

II-Date limite de dépôt des soumissions

Les offres complètes rédigées en langue française, seront déposées sous-pli fermé tel qu'indiqué plus haut au Siège de Plan International en Guinée - Conakry, Quartier Kipé, en face du Lycée Kipé, Résidence Matou, au plus tard le lundi 26 février 2025 précises.